

La province de France de la Compagnie de Jésus, renforce la lutte contre les abus sexuels

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 1 septembre 2016



Jésuites

de la Province de France

FACE AUX SITUATIONS D'ABUS SEXUELS

Prévention et actions

La province de France de la Compagnie de Jésus, éclaboussée par les scandales pédophiles, renforce à son tour la lutte contre les abus sexuels en précisant les règles à observer. Un "document d'orientation" de 13 pages est diffusé en cette rentrée scolaire auprès des quelque 400 jésuites de la province et des chefs de leurs 14 établissements scolaires (27.000 élèves).

La compagnie écrit :

La Province de France de la Compagnie de Jésus précise et renforce sa lutte contre toute forme d'abus sexuel ou de maltraitance physique, en particulier sur mineurs ou adultes vulnérables, dans un document intitulé « Face aux situations d'abus sexuels – Prévention et actions » et consultable sur www.jesuites.com.

La Province de France de la Compagnie de Jésus précise et renforce sa lutte contre toute forme d'abus sexuel ou de maltraitance physique, en particulier sur mineurs ou adultes vulnérables, dans un document intitulé « Face aux situations d'abus sexuels – Prévention et actions » et consultable sur www.jesuites.com.

Ce document de 13 pages a été rédigé conformément à la demande du Père Général de la Compagnie de Jésus et en concertation avec la Conférence des Évêques de France.

Le Provincial rappelle qu'un groupe d'accueil et de veille est à la disposition de toutes

personnes désirant porter à la connaissance de la Compagnie un fait d'abus qui engage un jésuite ou une institution dont la Province de France est ou a été responsable (victime-abus.accueil@jesuites.com).

La Province de France de la Compagnie de Jésus réaffirme ainsi sa ferme volonté de tout mettre en œuvre pour que des situations d'abus sexuels la concernant ne se produisent plus.

Les jésuites avaient été mis en cause en avril après des accusations d'attouchements visant l'un de leurs membres, mort en 2000. Un ancien élève du lycée parisien Saint-Louis de Gonzague ("Franklin"), avait alerté l'établissement en 2010 et réclamé une enquête interne mais le provincial, le Père **Jean-Yves Grenet**, lui avait opposé une fin de non-recevoir. Le Père Grenet avait dit en avril "regretter profondément" l'"attitude d'attente" qui avait été la sienne. En juin, la province s'était vu reprocher sa discrétion concernant la condamnation en avril 2015 à deux ans de prison avec sursis, notamment pour atteintes sexuelles sur mineurs, du Père **Dominique Peccoud**, ancien directeur des études de Sainte-Geneviève à Versailles ("Ginette"). Ce retraité, privé de ministère mais qui a continué jusqu'à récemment à s'exprimer publiquement, sera rejugé à Grenoble le 7 septembre. "Il n'y a aucune autre affaire concernant des jésuites", a précisé le Père **Arnaud de Rolland**, "socius" (assistant) du provincial.

La province a créé en 2014 un "groupe d'accueil et de veille" pour tout abus, notamment sexuel. Depuis avril, ce groupe a été contacté par moins de dix personnes, pour des situations diverses.

[Le document est en ligne ici.](#)